

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 11 juillet 2016 à 20h.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
 - 4.1 rapport du maire**
 - 4.2 état des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
 - 7.1 comptes du mois;
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 8.1 ouverture de soumission - Achat d'un camion autopompe pour la caserne de St-Maurice
 - 8.2 acceptation de soumission pour les travaux de réfection des services municipaux sur la rue Wayman

8.3 ouverture de soumission – fourniture et installation de bordures de rue et trottoirs - territoire de la ville de gaspé

9. SERVICES MUNICIPAUX

9.1 Protection contre les incendies

9.2 Urbanisme, aménagement et environnement

9.3 Loisirs et culture

9.3.1 demande de fermeture et d'utilisation de rues et d'infrastructures municipales – festival musique du bout du monde 2016

9.3.2 demande de fermeture de rue pour l'organisation de marchés publics

9.3.3 mise à jour de la politique familiale de la ville de gaspé

9.3.4 mise à jour de la démarche municipalité amie des aînés (mada) de la ville de gaspé

9.4 Travaux publics

9.4.1 autorisation de signature demande de mise en place de l'Écocentre

9.4.2 paiement de facture - GENEQ

9.4.3 ajout de dos d'âne – rue Trachy

9.4.4 fourniture de composantes pour boîte d'étayage

9.4.5 achat d'un compacteur hydraulique pour pelle Komatsu

9.4.6 fourniture d'une nacelle élévatrice tractable

9.5 Services administratifs

9.6 Services juridiques et greffe

9.6.1 demande de dérogation mineure - Monsieur Stéphane Dufresne

9.6.2 contrat de location de la bibliothèque municipale de l'Anse-au-Griffon à l'École St-Joseph-Alban

9.6.3 vente de parcelles de route désaffectée à Edith, Gail, Alex, Patricha et Pauline Girard - Lots 4 713 994, 4 713 995 ET 4 714 002 partie, cadastre du Québec

9.6.4 vente de parcelles de route désaffectée à Madame Louise Braun et Monsieur Donald Ladouceur - Lots 4 714 015 partie, 4 714 016 et 4 714 020, cadastre du Québec

9.6.5 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 (second projet 1156-11-22)

9.6.6 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1172-12 (second projet 1172-12-04)

9.6.7 autorisation - Circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux

9.7 Direction générale

9.7.1 honoraires professionnels - Maltais Maltais, avocats et Simard Boivin Lemieux, avocats - M. Gaétan Lelièvre

9.7.2 mandat essais annuels véhicules d'intervention incendie

9.7.3 mandat Alain Côté consultants inc. - Acquisition d'un camion incendie pour la caserne de St-Maurice

9.7.4 achat de modules de rangement pour pompier

9.7.5 démissions de pompiers à temps partiel

9.7.6 remplacement du système de réfrigération de l'aréna de Rivière-au-Renard - Demande d'aide financière

9.7.7 promesse de vente entre la Ville de Gaspé et la Société québécoise des infrastructures - Relocalisation du MTQ

9.7.8 achat de pancartes pour la signalisation de divers équipements municipaux

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.1 adoption du règlement 1307-16 décrétant une dépense d'une somme de 578 000 \$ et un emprunt d'une somme de 191 871 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de la station de pompage SP-23

11. AVIS DE MOTION

11.1 avis de motion (1156-11-22)

11.2 avis de motion (1172-12-04)

12. RAPPORT DES COMITÉS

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 fourniture d'une caméra pour des inspections d'égout

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;

- durée maximale: 10 minutes;

- chaque intervenant doit s'identifier;

- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE